

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Le Conseil RH publie le rapport final de l'Étude sur la main-d'œuvre, assorti de recommandations pour passer à l'action

(Ottawa, 25 juin 2009) Depuis deux ans et demi, le Conseil RH pour le secteur bénévole et communautaire (Conseil RH) mène une étude approfondie sur la main-d'œuvre. Aujourd'hui, le Conseil RH publie le rapport final de cette étude, qui est assorti de cinq recommandations qui orienteront les stratégies visant à recruter, développer et garder les personnes qualifiées pour travailler dans le secteur communautaire au Canada.

Les recommandations présentées dans ce rapport ont été élaborées par le comité directeur de l'Étude sur la main-d'œuvre et elles se fondent sur les constats des deux précédents rapports de cette étude. Le comité a supervisé les travaux de l'étude en offrant des points de vue, une expertise et des idées qui reflètent la portée, la complexité et la diversité du secteur. Les recommandations ont été appuyées par des intervenants qui les ont validées.

« Ces recommandations seront d'un précieux secours pour relever tous les défis RH cernés par les intervenants depuis la mise sur pied du Conseil RH, » a déclaré Mme Lynne Toupin, directrice générale du Conseil RH. « Le rapport suggère des actions stratégiques que peuvent prendre les gens du secteur afin d'opérer des changements dans leur organisation. »

Le Conseil RH désire remercier les membres du comité directeur et les organisations qui leur ont permis de participer à l'Étude sur la main-d'œuvre.

Les trois rapports de l'Étude sur la main-d'œuvre sont affichés sur le site web du Conseil RH à <http://www.conseilrh.ca/projets/projets-du-conseil-secteur.cfm>

Pour en savoir davantage:

Nous vous prions de communiquer avec Lee Rose, directeur des communications, par téléphone à 613.244.8332 (poste 225) ou par courriel à [lrose@conseilrh.ca](mailto:lrose@conseilrh.ca).

À propos du Conseil RH

Le Conseil RH pour le secteur bénévole et communautaire (Conseil RH) travaille avec les organisations, les éducateurs et éducatrices, les syndicats et les gouvernements afin de cerner et relever les enjeux relatifs aux emplois rémunérés du secteur communautaire. Le Conseil RH est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme des conseils sectoriels.